



LAFFREY

Notre journal – édition été 2016

Vie Municipale

Sommaire

1. Vie Municipale

- Les élections municipales
- Le maire / les adjoints / les conseillers et leur fonction

2. Voeux du Maire : Les points forts

3. Les délégations aux commissions :

- Commissions internes
- Commissions au sein de la CCMPV

Départ en vacances

4. Vie Communale

- Projets municipaux
- Bien vivre ensemble
- Les encombrants
- Salle polyvalente
- CCAS

5. Vie associative, Loisirs et Agenda Estival

- Création d'un Forum des Associations
- Association pour la rénovation de l'Église
- Snack Prairie de la Rencontre
- Blob Jump
- Pédales
- Agenda estival

• *Les élections municipales de décembre 2015*

Les chiffres publiés dans la presse comportant des erreurs, voici les résultats des élections municipales :

	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour
Philippe FAURE	129 voix, élu au 1 ^{er} tour	
Frédéric GARCIA	95	89
Magalie LE MEUR	109, élue au 1 ^{er} tour	
Claude SAVONNET	84	94
Dominique VIALLET	87	103
Denis VISCUSO	99	105

• *Liste des conseillers et de leur fonction*

Philippe Faure, Maire
Dominique Viallet, 1^{er} Adjoint
Claude Savonnet, 2^{ème} Adjoint
Denis Viscuso, 3^{ème} Adjoint

Il a été décidé lors du conseil municipal du 22-12-2015 que l'enveloppe consacrée aux indemnités du maire et des adjoints serait revue à la baisse dans le but d'accueillir un troisième adjoint.

Horaires d'ouverture de la mairie

Les heures d'ouverture de la mairie au public sont :
mardi 15h-17h, mercredi 14h-18h et jeudi 10h-12h
Tel : 04 76 73 10 21

Courriel: mairie.laffrey@wanadoo.fr
Présence du maire sur rendez-vous à partir de 17heures
lundi, mardi, mercredi, jeudi, sauf urgence.

Ca y est le site internet de Laffrey est en service.



Une page Face Book « Mairie de Laffrey » a été créée.

Les Vœux du Maire : les points forts



Mr Philippe Faure, Maire de Laffrey, a prononcé son discours officiel le dimanche 24 Janvier 2016. Vous avez été très nombreux.

Voici les points forts à retenir :

1. Les finances : Suite à une rencontre avec la trésorière, un état des lieux de 2014 a été fait et elle nous a alerté sur les difficultés que nous pourrions rencontrer si rien n'évolue. La commission finance travaille sur le budget : étude des comptes de 2015 pour établir le budget 2016.

2. Travaux de la traversée du village : aménagements définitifs Zone 30 prévus à la fin de l'hiver (sous réserve des conditions météorologiques). Des marquages provisoires seront matérialisés afin de sécuriser la traversée de la RN par les piétons dans le village. Malheureusement, il n'a pas été prévu assez de passages abaissés pour les personnes à mobilité réduite au niveau des trottoirs lorsqu'ils ont été refaits et nous ne pourrions positionner ces marquages qu'aux emplacements qui le permettent. Il faudra aussi rajouter des bandes podotactiles qui n'étaient pas prévues au budget mais néanmoins obligatoires.

3. Ecole : le projet d'école en cours est stoppé par l'annulation du PLU. Ce projet fera l'objet d'une remise à niveau en fonction des éléments que nous aurons déclinés. Dans un premier temps, nous allons donc faire un état des lieux de l'existant, analyser les besoins actuels et futurs, puis composer et proposer un programme d'aménagement d'école répondant au mieux aux besoins des 4 communes.

4. PLU : malgré un recours favorable du Conseil d'Etat mi-2015, le tribunal administratif de Lyon a confirmé son annulation courant septembre 2015. Sur les conseils de l'avocat traitant ce dossier, le conseil municipal début décembre a relancé un recours, actuellement en jugement. Dans l'attente des résultats et compte tenu de l'actualité, le nouveau conseil municipal en place, a choisi fin décembre de délibérer pour lancer la procédure d'élaboration du PLU à la place du POS en vigueur. Dans tous les cas, même si les magistrats nous donnent raison et que notre PLU redevient valide, il faudra quand même prévoir des études pour l'actualiser, en fonction des nouvelles lois sur l'urbanisme pour nous prévaloir d'un développement harmonieux et durable de notre belle commune.

5. Lac et pédalos : un diagnostic sera réalisé, afin de savoir quel serait le meilleur mode de gestion pour la commune ; à savoir une régie ou une délégation de service public. Une meilleure flexibilité des horaires d'ouverture de location permettrait aussi d'apaiser les esprits sur la plage (diminution de la file d'attente).

6. Camping : nous allons travailler pour trouver une suite favorable pour la commune et faire revivre ce site. La commune a besoin de ressources fiscales : la prairie de la rencontre et le camping en sont des potentielles.

7. Réseaux d'eau : Nous allons continuer de travailler sur :

- Le réseau d'eau potable et en continuité avec les travaux déjà entrepris continuer à le rendre plus sûr et plus performant en quantité et en qualité.
- Pour les réseaux d'eaux usées, avec le SIALLP, une nouvelle tranche de travaux devrait être envisagée pour remplacer la conduite entre accro branche et la sortie nord de Laffrey, dernier maillon faible sur le réseau de transit.

Budget : La commission budget a travaillé sur l'état des finances communales. Un compte rendu vous sera prochainement envoyé.

Les délégations aux commissions

• Internes

Finance – Travaux – Économie

Vice-président Denis Viscuso
Membres
O. Lopez - A. Mazzoli - D. Viallet

Développement Aménagement économique et touristique

Vice-président Dominique Viallet
Membres
S. Dumont - F. Garcia - A. Mazzoli - Cl. Savonnet

Urbanisme – Eau Assainissement – Environnement

Vice-président Claude Savonnet
Membres
S. Melmoux - A. Mazzoli – D. Viscuso

Vivre ensemble – Vie quotidienne – Vie sociale

Vice-président Sébastien Dumont
Membres
F. Garcia - M. Le Meur - V. Paolasso

+ Commission d'appel d'offres : le président d'office est le maire, cette commission est composée de trois titulaires (Sébastien Dumont, Olivier Lopez déjà élus ; ainsi que Denis Viscuso) et de trois suppléants (Anne Mazzoli déjà élue avec Dominique Viallet et Claude Savonnet).

• La CCMPV

Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des vallées de Valbonnais.
Rond-point du Villaret à SUSVILLE
04.76.81.18.24

Contact : ccm@ccmatheysine.fr

Commissions	Membres
Tourisme et Exploitation du petit train de la Mure	O. Lopez
Montagne et Agriculture et Forêt	F. Garcia
Aménagement du Territoire et services aux communes	Ph. Faure
Environnement et développement durable	D. Viallet
Finances et Administrations générale	Ph. Faure
Sport et Santé	V. Paolasso
Enfance et jeunesse	M. Le Meur
Economie et emploi	D. Viallet
Culture et Patrimoine	S. Melmoux
Information et communication	S. Dumont

Départ en Vacances

Durant la période estivale, les gendarmes de la Brigade Territoriale de Vizille vont redoubler leurs efforts et concentrer leur action sur la prévention des cambriolages et des vols dans les véhicules.

Avant votre départ en vacances, sensibilisez la gendarmerie de Vizille en renseignant le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » :

- soit en vous rendant au 244 avenue Pasteur à Vizille pour remplir le formulaire
- soit en contactant la brigade de Vizille au 04 76 78 98 50
- soit par mail en adressant votre formulaire à : bta.vizille@gendarmerie.interieur.fr

Numéros utiles :

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18

Vie Communale

Projets municipaux

- Eclairage Route du Lac :

Conciliant sécurité et économie énergétique, les dispositifs d'éclairage le long du lac et autour de la plage seront changés. Une subvention importante nous est accordée par le SEDI.

- Stationnement autour du Lac :

L'été approche, pour limiter au maximum le parking sauvage, une équipe municipale a étudié la signalétique existante. Un renforcement des panneaux de stationnement et arrêt interdit seront installés prochainement; afin de limiter au maximum le parking sauvage mais aussi favoriser l'accès aux habitations pour les riverains et les secours. Des contrôles de gendarmerie seront effectués régulièrement.

- Arrêt de Bus VFD :

Attention modification de l'arrêt de bus actuel (place de l'école) réservé pour le transport des voyageurs. Il sera déplacé à la sortie Sud du village à partir de la prochaine rentrée scolaire suite à la création de la ligne expresse La Mure-Grenoble en 50 minutes. Le parking de l'ancienne poste servira également de co-voiturage.

- Zone 30 :

Les travaux de la traversée du village (réfection de la route et nouveaux trottoirs) ont été réalisés en Automne 2015. Des marquages provisoires (notamment les passages piétons) auraient dû être matérialisés mais les conditions météorologiques ne le permettaient pas.

A ce jour, le marquage a été effectué avec l'ajout de bandes podotactiles. Le village est en Zone 30 dès l'entrée du village Nord jusqu'à l'entrée Sud. Nous aurons éventuellement la possibilité de mettre en place sur une période de 3 à 4 semaines, 1 ou 2 radars pédagogiques afin de collecter les données de trafics et de vitesse et d'avoir des éléments de mesures précis sur les véhicules traversant le village. Des contrôles de gendarmerie sont régulièrement effectués.

L'absence de marquage provisoire (inclus dans le budget initial) nous a permis de rajouter la ligne continue le long de la traversée du village, le marquage des arrêts de bus en face du bâtiment de l'ancienne poste ainsi qu'un passage piéton à Chantelouve pour les enfants scolarisés à l'école de Laffrey allant jusqu'à la cantine ; pour sécuriser le trajet des enfants.

Enlèvement des Encombrants

Tous les derniers vendredis du mois, les employés de la commune passeront à votre domicile pour ramasser les encombrants ; uniquement sur inscription. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous et dans un souci d'organisation du service technique de la commune, les inscriptions seront closes le lundi à minuit la semaine de ramassage.

Inscription à faire auprès de la mairie (lors des horaires d'ouverture) ou par téléphone au 04 76 73 10 21.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Social est composé :

- d'un président : le Maire
- pour moitié de conseillers municipaux : Sébastien Dumont, Magalie Le Meur, Valérie Paolasso et Denis Viscuso
- pour moitié de membres nommés désignés les uns et les autres par le Conseil d'Administration : Violaine Court, Anne Le Meur, Audrey Melmoux et Marie-Hélène Veyron

Bien Vivre Ensemble :

- Les **molocks** sont réservés aux ordures ménagères et en aucun cas pour les déchets verts ou de chantier.

Déchetterie de la Mure: 09.66.96.72.51

Horaires été : du 01/04 au 31/10

Lun. Au Vend. : 08h-12h et 14h-17h /

Samedi : 08h-12h et 13h30-16h30

- Pour les **tontes de pelouse** ou autres **travaux de jardin**, merci de bien vouloir le faire à des heures convenables (éviter les heures de repas les week-ends).

- **Lac** : pour rappel, l'accès des chiens est strictement interdit sur les plages du lac et aux abords.

- **Bornes à incendie** : situées sur les différents lieux de la commune, elles sont vos anges gardiens en cas d'incendie. Détourner l'utilisation première de celles-ci peut nuire à l'efficacité du réseau et entraîner de fortes nuisances sur le circuit d'eau potable de la commune (coupure d'eau, présence de terre dans le robinet, etc ...) Il est donc strictement interdit de remplir les piscines, cuves à eau agricole, machine de nettoyage ou tout autre matériel avec les bornes. Les contrevenants s'exposeront à des poursuites judiciaires et des sanctions financières.

Louer la salle polyvalente ?

La salle polyvalente peut être louée pour toutes les occasions particulières : mariage, anniversaire, fête familiale, réunion d'entreprise ... aussi bien la journée que le week-end.

Pour tout renseignement complémentaire, tarif et planning de disponibilités, veuillez contacter la mairie au 04 76 73 10 21 ou par mail : location.laffrey@gmail.com

Vie Associative, Loisirs et Agenda Estival

Forum des Associations :

Nous souhaitons mettre en place dès la rentrée scolaire 2016 un forum associatif.

Il s'agit dans un premier temps de découvrir l'ensemble des associations fredeyardes ainsi que les activités communales, faciliter les inscriptions et adhésions de certaines d'entre elles mais aussi de proposer un temps d'échange et de rassemblement entre les associations et les habitants.

Notre église

Une association pour la rénovation intérieure de l'église est en projet. Des imprimés seront distribués dans les boîtes aux lettres et à déposer ensuite en mairie.

Une réunion sera programmée ultérieurement.



Quelques nouveautés



Le Blob Jump

Situé à côté de l'Air Park près de la 1ère jetée, **Halolani Blob Jump** vous fera découvrir la nouvelle activité sportive estivale ; réservée aux plus de 16 ans.

Le snack

Le snack de l'ancien camping est mis en location pour trois mois à partir du 10 juin 2016.

Le chef nous proposera des menus réalisés à base de produits locaux et des animations ponctuelles dans la salle polyvalente.

Agenda Estival :

- Juillet :

- **Air Park** : l'activité accro-branche et paint-ball est ouvert tout l'été
- **Jeudi 21 Juillet** : Soirée Théâtre organisé par le théâtre du réel (à la salle polyvalente)

- Août :

- **Samedi 6 Août** : Fête du Lac = feu d'artifice et animation dansante
- **Merc. 17 Août (matin) + Vend. 19 Août** : Manifestation sportive UT4M
- **Dim. 28 Août** : Activité sportive Swim Run Race

Le vide grenier

Le traditionnel vide grenier du Comité des Fêtes de Laffrey, s'est déroulé le 3 juillet, comme d'habitude à la prairie de la rencontre, la fréquentation reste la même d'année en année.

Même si les acheteurs ne sont pas forcément au rendez vous.

Le Fitdays

Le FitDays, s'est déroulé le dimanche 10 juillet et a connu le succès escompté, environ 300 participants.

La fermeture de la route de Cholonge pendant 3 heures a entraîné quelques nuisances aux usagers de la plage, mais les coureurs et organisateurs ont dans l'ensemble, été très satisfaits de la journée.

A l'année prochaine sans doute !

Lac de LAFFREY

De juin à septembre, venez passer un moment de détente, de convivialité en famille ou entre amis pour parcourir et découvrir le site naturel du lac de Laffrey suivant vos envies.

HORAIRES :
Ouverture des locations de matériel nautique dès le 11 juin (en fonction de la météo)

Hors vacances scolaires :
Tous les jours de 13h00 à 18h00

Vacances scolaires :
Tous les jours de 10h00 à 20h00

Pour nous contacter :
04 76 73 16 37
04 76 73 10 21
(en dehors des heures d'ouverture)

Nouveaux horaires : les pédalos seront ouverts tous les jours de 10h00 à 20h00 (suivant la météo)

Bel été à tous !



Ne pas jeter sur la voie publique

SdNI